




AVIS PUBLIC

PROMULGATION **RÈGLEMENTS 754-00-2018 ET 756-00-2018**

AVIS PUBLIC est donné que :

- 1) le conseil a adopté, à sa séance ordinaire du 5 décembre 2017, le règlement suivant :
 - Règlement 756-00-2018 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Municipalité pour l'année 2018 et abrogeant le Règlement 744-00-2017 et ses modifications
- 2) le conseil a adopté, à sa séance extraordinaire du 11 décembre 2017 à 19 h 30, le règlement suivant :
 - Règlement 754-00-2018 décrétant les taux de taxation et les compensations pour l'année 2018 et abrogeant le Règlement 745-00-2017
- 3) ces règlements entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2018;
- 4) ces règlements sont maintenant déposés au bureau de la greffière où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de bureau.

Donné à Saint-Amable, le 20 décembre 2017.


Geneviève Lauzière, L.L. B.
Greffière et sec.-trés. adj.